# 

* Date : 08-08-2011
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2011769781
* Author :

Par ordonnance du juge de paix du quatrième canton de Bruxelles, du 26 juillet 2011, M. Dumoulin, Géry Rolly, né à Jurbise le 8 janvier 1966, domicilié à 1490 Court-Saint-Etienne, rue Emile Henricot 17/HP, « La Courtille », résidant à 1000 Bruxelles, boulevard du Jardin Botanique 32, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de M. l'avocat Van Ginderdeuren, Filip, domicilié à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, boulevard Louis Mettewie 56, bte 10.
Bruxelles, le 1
er août 2011.
Pour extrait conforme : le greffier chef délégué, (signé) Freddy Bonnewijn.